



Contrat Local de Santé
DU TERRITOIRE ELBEUVIEN

Octobre Rose



Les communes du Conseil local de santé (CLS) du territoire elbeuvien proposent des actions durant tout le mois d'octobre 2024.

Découvrez le programme ici



Testez vos connaissances sur les cancers au dos de ce flyer



Quiz

Retrouvez les réponses aux questions en bas de page

1 À quelle fréquence est-il recommandé pour une femme de 50 ans et plus de se faire dépister du cancer du sein ?

- Tous les 2 ans
- Tous les 5 ans

2 Quel pourcentage de cancers est dû à la consommation d'alcool chaque année en France ?

- 3%
- 8%
- 12%
- 18%

3 Il existe des aliments anti-cancer.

- Vrai
- Faux

4 L'allaitement prolongé réduit le risque de cancer du sein.

- Vrai
- Faux

Réponses

1. En France, le programme de dépistage massif du cancer du sein concerne les femmes âgées de 50 à 74 ans et consiste à réaliser une mammographie tous les 2 ans. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas !

2. Chaque année en France, 8% des cancers sont dus à la consommation d'alcool. Cela représente environ 28 000 cancers attribuables à l'alcool en France, sur les 352 000 nouveaux cas de cancers atteignant les adultes de plus de 30 ans annuellement. C'est la deuxième cause de cancers évitables après le tabac (20% des cancers).

3. Faux, l'alimentation et les régimes « anti-cancer » n'existent pas. Selon l'Institut National du Cancer, aucun aliment ou nutriment à lui seul ne peut s'opposer au développement d'un cancer (niveau de preuve scientifique suffisant). La meilleure alimentation « anti-cancer » qui puisse exister est une alimentation variée et équilibrée, faite maison et qui permet de maintenir un poids stable.

4. Si vous allaitez votre bébé pendant une période prolongée, vous diminuez votre risque de développer un cancer du sein. Plus longtemps vous allaitez, plus vous êtes protégée. L'allaitement prolongé réduirait d'environ 4 % le risque de cancer du sein de la mère par période de 12 mois d'allaitement (CGHFBC, 2002). En France, en 2015, 3% des cancers du sein étaient attribuables à une durée d'allaitement inférieure à 6 mois (CIRC, 2018).